



Metz, mercredi 15 octobre 2025

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2025/07840

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Travaux de maintenance (Stationnement de barges)**MOSELLE CANALISEE - BIEF DE METZ****Réduire la vitesse (tous les usagers - dans les deux sens)**

- du 17/10/2025 à 08:00 au 17/05/2026 à 18:00

o Moselle canalisée

entre les pk 306.700 (Aval de l'Ecluse d'Ars sur Moselle, rive gauche) et pk 306.700

Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- du 17/10/2025 à 08:00 au 17/05/2026 à 18:00

o Moselle canalisée

entre les pk 306.700 (Aval de l'Ecluse d'Ars sur Moselle, rive gauche) et pk 306.700

Limitation du stationnement (tous les usagers - dans les deux sens)

- du 17/10/2025 à 08:00 au 17/05/2026 à 18:00

o Moselle canalisée

entre les pk 306.700 (Aval de l'Ecluse d'Ars sur Moselle, rive gauche) et pk 306.700

Commentaire :

Dans le cadre de travaux de maintenance, des barges (plateforme + pousseur) seront stationnées chaque week-end pour une période de 7 mois à l'aval de l'écluse d'Ars-sur-Moselle (about de l'estacade rive gauche, sur environ 35 mètres). Le stationnement reste possible sur le reste de l'estacade.

Mesdames et messieurs les mariniers et usagers de la voie d'eau devront observer une vigilance particulière, naviguer à allure réduite et se conformer aux directives qui leur seront données par le personnel en poste aux écluses de Ars sur Moselle et Metz.

Service(s) à contacter :

UTI Moselle, 6, rue de Méric, CS 21052, 57036 METZ CEDEX 7

Tél : 03 87 66 89 14 - Fax : 03 87 66 09 57

Date limite d'affichage :

18/05/2026

UTI Moselle

6, rue de Méric - CS 21052

57036 METZ CEDEX 7

Tél : 03 87 66 89 14 - Fax : 03 87 66 09 57

Chef d'UTI

Signé

Séverine MOISSETTE-LABORY